

La future STEP régionale est attendue pour 2024

EAUX USÉES Moins cher que prévu, le coût de la nouvelle station d'épuration pour traiter les eaux de 17 communes vaudoises et fribourgeoises est estimé à 55 millions de francs.

PAYERNE

Une grande station d'épuration des eaux (STEP) régionale à Payerne, pour traiter les eaux usées et les micropolluants de dix-sept communes vaudoises et fribourgeoises d'ici à 2024. Baptisé l'Eparse, du nom du cours d'eau proche du futur site à Payerne, le projet se précise. Le jeudi 12 avril dernier, à l'aula du collège Derrière-la-Tour de Payerne, exécutifs et futurs exploitants concernés ont été informés des derniers avancements.

Premier élément d'importance pour l'auditoire: les coûts de cette vaste infrastructure. L'investissement global devrait se monter à 55 millions de francs, selon les chiffres du comité de pilotage (copil). Dans le détail, ce montant comprend 32 millions pour l'installation de la future STEP, 17 millions pour le réseau et la transformation des STEP actuelles en stations de pompage, à quoi s'ajoutent 2 millions de réserve. Des montants inférieurs aux 75 millions résultants d'une première estimation.

Un chantier d'envergure

Ce montage financier ayant été établi de manière prudente, «le coût d'investissement final ne devrait pas dépasser ces 55 millions», a souligné Alexandre Vonlanthen, président du comité de pilotage et syndic de Cugy, en marge de la séance. Pour faire tourner cette future station, les coûts annuels d'exploitation sont estimés à 4,25 millions de francs (intérêts et amortissements compris). Aujourd'hui, c'est d'abord un chantier de taille qui attend les futures communes exploitantes.

Les nouvelles infrastructures comprendront sept stations de pompage (STAP), la plupart sur l'emplacement des STEP actuelles qui seront transformées, reliées par 16 km de conduites



Actuellement en zone agricole, les 13 000 m² de terrain prévus pour la future STEP se trouvent derrière la station d'épuration actuelle de Payerne, au bord de la Broye.

PHOTO PIERRE KÖSTINGER

sous pression et 6,5 km de collecteurs gravitaires. Les communes concernées sont Chevroux, Corcelles-près-Payerne, Corserey, Montagny, Payerne (qui traite aussi les eaux usées de Fétigny), Torny, celles de l'association GMV (pour Grandcour-Missy-Vallon) ainsi que celles de l'association intercommunale de la Petite-Grâne. Sur le site de Bussy, celle-ci traite les eaux des communes de Champtauroz, Treytorrens, Nuvilly, Les Montets, Cugy, Sévaz et Estavayer (Vuissens, Bussy, Morens, Rueyres-les-Prés). Soit un total de 23 000 habitants raccordés aujourd'hui; 30 000 sont attendus d'ici à 2035.

Clé de répartition complexe

Concrètement, les STEP de Corserey, Torny, Montagny, Payerne, Grandcour, Bussy et Chevroux seront converties en STAP. Les stations de pompage actuelles de Corcelles et Grandsivaz seront quant à elles réaffectées tandis qu'une seconde STAP sera construite à Corcelles sur un nouvel emplacement. Autre point d'importance présenté jeudi soir: la clé de répartition entre les différentes communes

membres. Plutôt complexe, le système prend en compte, pour chaque commune, la charge polluante effective ainsi que la «charge hydraulique», soit les eaux claires qui ne devraient en principe pas arriver à la STEP, mais qui y arrivent quand même selon que les communes ont mis leur réseau d'eau en séparatif ou non.

Soutiens fédéral et cantonal

Des subventions fédérales (1,5 million de francs pour les micropolluants) et cantonales sont attendues. Alors que le canton de Vaud subventionnera la nouvelle infrastructure à hauteur de 4,5 millions de francs, le copil est toujours en discussion avec le canton de Fribourg, car l'idée du Conseil d'Etat ne convainc pas. S'inspirant du modèle bernois, celui-ci propose la création d'un fonds d'aide à la régionalisation pour les STEP, qui serait alimenté par les exploitants des STEP, soit les communes et les citoyens.

Ce à quoi les députés cuginois Nadia Savary (PLR) et Pierre-André Grandgirard (PDC) ont répliqué en déposant une motion demandant qu'un montant de 79 mil-

lions soit prévu par la loi en soutien à la régionalisation des STEP. «Rien n'est encore défini, mais nous espérons toucher au final entre trois et cinq millions de francs», précise Alexandre Vonlanthen.

La nouvelle STEP devrait être installée sur une surface de 13 000 m², actuellement en zone agricole, située non loin de la STEP actuelle de Payerne le long de la Broye. «Les propriétaires concernés ont été contactés», précise le président du copil, tout en ajoutant que ces surfaces d'assolements pourront être débloquentes grâce au «pot» prévu par le canton de Vaud pour de tels projets d'importance régionale.

Les prochaines étapes du dossier concernent, pour 2018, l'adoption des statuts par les communes membres. Une association intercommunale, pour gérer la suite du dossier et la future STEP, devrait être créée au 1^{er} janvier 2019. La planification présentée jeudi table sur un début des travaux pour 2020-2021, avec une inauguration de l'Eparse à l'horizon 2023-2024.

■ PIERRE KÖSTINGER